

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 avril 2017

Convocation du 22 mars 2017

Présents : Mmes et MM GILOT Bernard - CHARLON Emmanuel - DEROUX Jean-Marc - GUILLOT Michel - JUNCHAT François - LEFIEUX Isabelle - LHOMET Sladjana - POITOU Arnaud - ROSIER Marie Evelyne - SCHMITT Jacques - SEDE Samerha

Représentés : Mme GOUGRY Anne-Marie (pouvoir donné à M. DEROUX) - M. POIRIER Pascal (pouvoir donné à M. GILOT)

Absent excusé : M. PERRET Georges

Secrétaire de séance : M. GUILLOT Michel

La séance est ouverte à 18h30.

En préambule aux délibérations du conseil municipal, le Maire rappelle aux membres présents que la commission des travaux a tenu deux réunions préparatoires les 3 mars et 3 avril 2017, que la commission des finances (élargie à l'ensemble des élus) a tenu une réunion préparatoire le 18 mars 2017.

◆ Approbation des comptes administratifs 2016

En préalable, le Maire précise que les comptes administratifs ont été soumis à la validation du trésorier le 22 mars 2017. Après lecture des chiffres des comptes administratifs par M. Guillot, le Conseil Municipal les accepte à l'unanimité.

◆ Vote des budgets primitifs 2017

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de valider les taux d'imposition communaux résultant de la fusion des communautés de communes :

- Taxe d'habitation ▶ 3,92 % (14,29 % en 2016)
- Taxe foncière (bâti) ▶ 8,19 % (sans changement)
- Taxe foncière (non bâti) ▶ 30,91 % (sans changement)
- Cotisation Foncière des Entreprises ▶ n'existe plus (19,75 % en 2016)

Les cinq budgets sont ensuite présentés par le Maire.

Après délibération, ils sont validés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Ils sont présentés de manière synthétique ci-dessous.

1. Budget annexe : Caisse des écoles

Section		dépenses	recettes
Fonctionnement	Report	-	260 €
	Crédits votés	1 100 €	840 €
	Total fonctionnement	1 100 €	1 100 €
Budget total		1 100 €	1 100 €

2. Budget annexe : CCAS – Caisse Communale d'Action Sociale

Section		dépenses	recettes
Fonctionnement	Report	-	1 157 €
	Crédits votés	3 172 €	2 015 €
	Total fonctionnement	3 172 €	3 172 €
Budget total		3 172 €	3 172 €

3. Budget annexe : service de l'assainissement

Section		dépenses	recettes
Exploitation	Report	-	3 044 €
	Crédits votés	15 302 €	12 258 €
	Total exploitation	15 302 €	15 302 €
Investissements	Crédits votés	0 €	19 152 €
	Restes à réaliser	49 813 €	0 €
	Soldes d'exécution	0 €	30 661 €
	Total investissements	49 813 €	49 813 €
Budget total		65 115 €	65 115 €

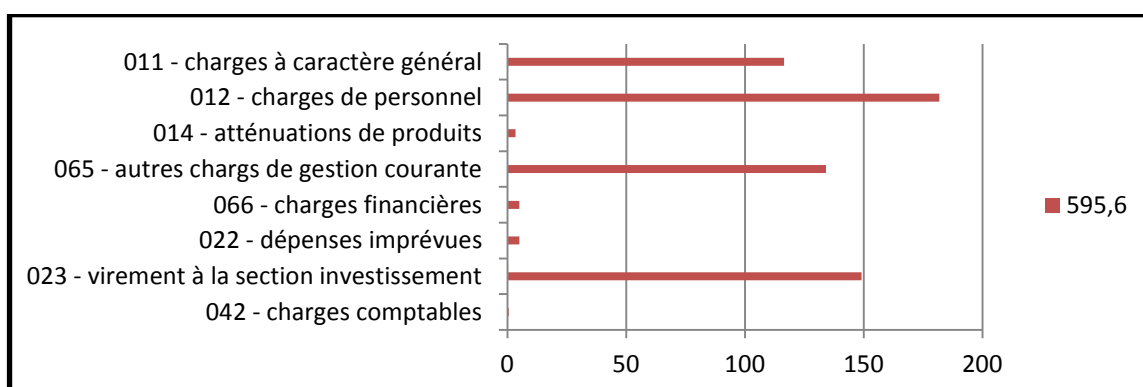
4. Budget annexe : service des eaux

Section		dépenses	recettes
Exploitation	Report	-	17 704 €
	Crédits votés	61 616 €	43 912 €
	Total exploitation	61 616 €	61 616 €
Investissements	Crédits votés	30 595 €	3 723 €
	Restes à réaliser	0 €	0 €
	Soldes d'exécution	0 €	26 872 €
	Total investissements	30 595 €	30 595 €
Budget total		92 211 €	92 211 €

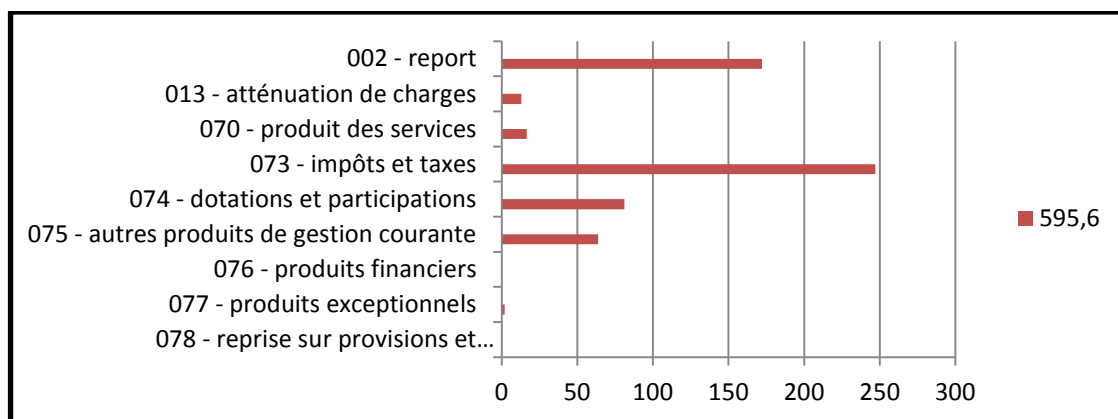
5. Budget communal de Mesves-sur-Loire :

Section		dépenses	recettes
Fonctionnement	Report	-	172 117 €
	Crédits votés	595 557 €	423 440 €
	Total fonctionnement	595 557 €	595 557 €
Investissements	Crédits votés	287 882 €	285 338 €
	Restes à réaliser	75 395 €	22 792 €
	Soldes d'exécution	-	55 147 €
	Total investissements	363 277 €	363 277 €
Budget total		958 834 €	958 834 €

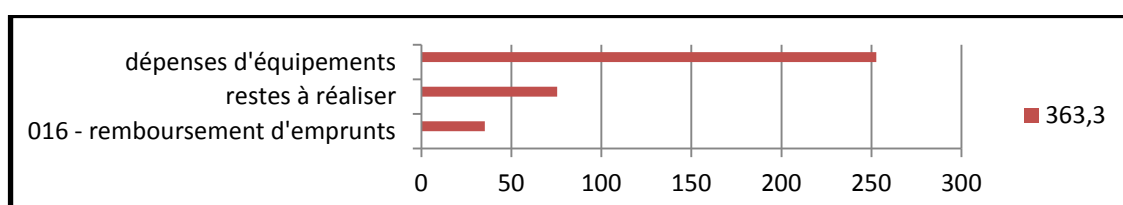
5.1 Section de Fonctionnement : répartition des dépenses par nature (en k€)



5.2 Section de Fonctionnement : répartition des recettes par nature (en k€)

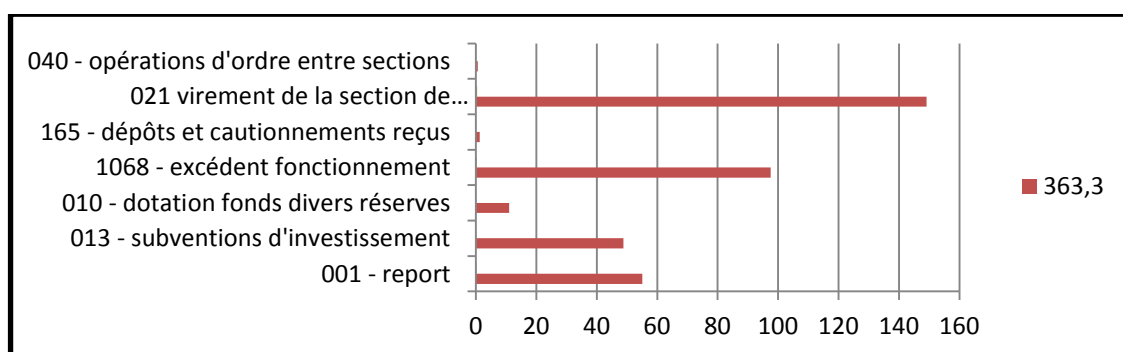


5.3 Section d' Investissements : répartition des dépenses par nature (en k€)



Le conseil a examiné les réponses apportées au questionnaire relatif à la salle des fêtes : sur les 420 questionnaires distribués, seules 82 réponses ont été reçues. Un long échange d'arguments a permis d'aborder les alternatives suivantes : nouvelle salle des fêtes ? extension de la salle des fêtes existante (possibilité technique - conséquence sur son indisponibilité – ne rien faire). En final, le conseil a délibéré pour la poursuite du projet de nouvelle salle des fêtes (6 voix pour, 3 abstentions, 4 voix contre). Le budget a été élaboré en conséquence.

5.4 Section d' Investissements : répartition des recettes par nature (en k€)



◆ Révision des tarifs pour l'année 2017, applicable au 01/04/2017

• Broyage	50,00 € / heure
• Salle des Fêtes : location	
- Habitant de la Commune	130,00 €
- Habitant hors commune	190,00 €
- Vin d'Honneur	70,00 €
- Chauffage	45,00 €
- Prêt vaisselle	30,00 €
• Prêt remorque	30,00 €

•**Eau**

- le m ³	0,97 €
- location du compteur	20,00 €
- branchement neuf	800,00 €
- le mètre supplémentaire	45,00 €
- main d'œuvre / heure	35,00 €

• **Assainissement** 0,50 € / m³

• **Concession cimetière** 100,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal a donné son accord à l'unanimité pour ces nouveaux tarifs 2017.

◆ **Permanence au bureau de vote pour les élections**

En fonction des disponibilités de chacun des élus, le Maire établit en séance les tableaux de permanence pour le bureau de vote des prochaines élections des 23 avril et 7 mai (présidentielle) et des 11 et 18 juin (législatives).

◆ **Convention d'enfouissement des réseaux**

Après information et concertation, le conseil municipal mandate à l'unanimité le Maire pour accepter la convention d'enfouissement des réseaux proposée par le SIEEEN.

◆ **Questions diverses**

- ❖ ***Chemin d'exploitation n°26*** : après explications et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, mandate le Maire pour procéder à toutes les formalités afin de reclasser le chemin d'exploitation n°26 (appartenant à la commune) en chemin rural piétonnier.

Fin de séance : 21h30.